Rapport de Confirmation d'inventaire Post-Production

Agricultural Credit Corporation
Société du crédit agricole

MPORTANT: Ce rapport doit être rempli et soumis avant le 31 Décembre pour tous les producteurs de bétail ¡ui ont une avance en pré-production en souffrance dans le cadre du PPA, sinon le producteur sera déclaré en défaut, ce qui résultant aux prêts payables immédiatement. [Ce formulaire ne s'applique pas aux produits non-entreposables]

ACC#	# ID SCA	Nom de légale de l'entreprise/producteurs :

1. EMPLACEMENT DU PRODUIT AGRICOLE

Ce rapport doit être rempli même si le producteur demande ou non pour une avance de post-production. Une inspection du ou des produits d'agricoles du producteur peut être effectuée par la SCA ou un agent désigné pour confirmer que la valeur du produit d'agricole en stock/inventaire (ou des produits non récoltés) est suffisante pour couvrir la valeur de l'avance émise.
Veuillez consulter la liste des produits et des tarifs anticipés de la SCA pour connaître les tarifs anticipés. 2) Veuillez indiquer ci-dessus où toutes les cultures entreposables sont stockées, comme l'adresse ou la description légale de la terre et précisez en parenthèses si elles sont stockées sur la ferme ou hors de la ferme. Joindre une feuille supplémentaire si nécessaire. 3) En votre nom, la SCA peut procéder pour demander une priorité d'accord avec votre institution financière ou d'autres créanciers s'il existe des privilèges. 4) Si le producteur(s) stock leurs produit stockable en pré-production, le producteur(s) **DOIVENT fournir l'un des documents suivants pour supporter le montant de l'inventaire: (i) Récépissés d'entreposage pour Silos à Grains; (ii) Rapport Final de Rendement de l'Agent d'Exécution du Régime d'Assurance-Production (par exemple, Agricorp); (iii) la plus récente trousse de Calcul des Avantages du Programme d'Agri-stabilité; ou (iv) les reçus des ventes de stocks de l'année dernière. (v) Déclaration de couverture ASRA de l'année en cours, (vi) un document de couverture d'assurance privée. Si les documents susmentionnés ne sont pas disponibles, le producteur(s) peut recevoir une visite d'inspection de la SCA ou de son agent désigné.** Ce rapport de post-production doit être soumis avant **le 31 décembre**, sinon il doit être déclaré en défaut conformément à la section 8.0 des conditions générales.

Énumérez tous les emplacements des produits agricoles: (c.-à-d. lot, concession, canton et comté). Joindre une feuille supplémentaire si nécessaire.

☐ Domicile/Maison
☐ Autre, spécifier

2. AVANCE ADMISSIBLE SELON LES INVENTAIRES DE PRODUITS AGRICOLES

Produit Agricole	L'emplacement sur la ferme ou hors de la ferme	Précisez si en stock, non-récolté ou bétail	Taux d'avance (a)	X	Quantité du produit agricole en inventaire (b)	Unité de mesure	=	Avance(s) Éligible (a x b)
			$					0.00 $
			$					0.00 $
			$					0.00 $
			$					0.00 $
			$					0.00 $
			$					0.00 $

Avance Totale Éligible (selon l'inventaire)	**[A]**	0.00 $
Montant total des avances émises (1er et 2e versement)	**[B]**	$
Moins le remboursement	**[C]**	$
Solde Restant [B] - [C] =	**[D]**	0.00 $
Montant de l'avance du prêt attribué à chaque producteurs (nécessite d'un calcul manuel)	**[E]**	$
Fonds Supplémentaire Disponible si [A] > [D] =	**[F]**	0.00 $
Payment de trop si [A] < [D] =	**[G]**	0.00 $

Si [A] est inférieur à [D] et que la différence est égale ou supérieure à 10,000$ ou 10% de «B» (selon la valeur la plus élevée), le producteur(s) est dans la situation où ils/elles ont obtenu un paiement de trop et ont trente (30) jours calendrier pour rembourser la partie du montant impayé qui dépasse le montant de couverture réduit de plus de dix mille dollars ou dix pourcent, selon le montant le plus élevé ou, si éligible, **faire une demande d'application** sur un autre produit et d'appliquer le montant sur le produit en déficit . Si omis, le Producteur(s) sera déclaré en défaut conformément aux Conditions générales dans les sections 8.0. Si [A] est supérieure à [D], le ou les producteurs peuvent demander pour une avance supplémentaire jusqu'à concurrence de l'avance admissible maximale de 1,000,000 $ en cochant la case appropriée ci-dessus.

a)	Certifiez-vous que vous possédez et vendez de manière continue tous les Produits Agricoles demandés, que vous en avez actuellement la quantité en stock/inventaire?	☐ **OUI** ☐ **NON**
b)	Avez-vous des demandes de règlements non traitées pour votre Agri-stabilité ou ASRA susceptibles d'affecter les produits dans votre Demande d'Avance? Si OUI, faite parvenir une copie de votre Preuve de Perte/Réclamation à la SCA.	☐ **OUI** ☐ **NON**
c)	Avez-vous une marchandise pour laquelle vous ne pouvez pas récolter? Si oui, vous devez l'aviser a votre fournisseur d'assurance récolte avant le 15 Décembre.	☐ **OUI** ☐ **NON** ☐ **N/A**

3. DEMANDE D AVANCE SUPPLÉMENTAIRE

☐ **Je/Nous ne souhaitons pas une avance supplémentaire** ☐ **Je/Nous souhaitons recevoir une avance supplémentaire de _____$.** (Sujet à des frais d'inspections, si applicable)

La demande ci-dessus est basé sur le produit(s) d'agricole que Je/nous avons en inventaire et Je/nous garderons le produit d'agricole en stock de manière adéquate pour garantir qu'elle restera dans un état commercialisable jusqu'à ce qu'il soit éliminé conformément aux modalités et conditions de l'accord de remboursement que Je/nous entrons dans le programme de la SCA. Je déclare/Nous déclarons d'avoir rempli et signé une application du Programme de Paiement Anticipé et une entente de paiement.

Je déclare/Nous déclarons que les informations fournis ci-dessus sont vraies et exactes au moment de l'achèvement et j'accepte que le montant de l'avance supplémentaire fait partie de l'avance(s) éligible car le terme est défini dans l'application actuelle du Producteur(s) comme s'il s'agit dans le document originale des avance(s) éligible et vous acceptez de rembourser la Société de Crédit Agricole toute la différence, si applicable, comme indiqué ci-dessus.

J'accepte/Nous acceptons, en tant que garant(s), que Je /Nous sommes et continue d'être lié par toutes les Conditions générales de l'Application PPA et le même s'applique également pour le montant supplémentaire. J'accepte/Nous acceptons de recevoir le transfert des fonds par paiement électronique.

☐ **Je/Nous sommes d'accord de soumettre les Preuves de Ventes selon les Termes et Condition de l'application, auquel moment un débit préautorisé sera programmé par la SCA.**

J'autorise à certifier, y compris au nom de la société en nom collectif/société par action/coopérative, selon le cas, en mesure de déclarer ce qui précède à être vrai et d'avoir l'autorité et le pouvoir de lier le Producteur(s). *Remarque : Toutes les personnes qui ont signés les prêts originaux doivent le resigner si vous demandez pour des fonds supplémentaires.*

Signature du Producteurs/Partenaires/Actionnaire/Membre	Nom du Producteur/Partenaire/Actionnaire/Membre	Date
Signature du Producteurs/Partenaires/Actionnaire/Membre	Nom du Producteur/Partenaire/Actionnaire/Membre	Date
Signature du Producteurs/Partenaires/Actionnaire/Membre	Nom du Producteur/Partenaire/Actionnaire/Membre	Date
Signature du Producteurs/Partenaires/Actionnaire/Membre	Nom du Producteur/Partenaire/Actionnaire/Membre	Date
Signature du Producteurs/Partenaires/Actionnaire/Membre	Nom du Producteur/Partenaire/Actionnaire/Membre	Date

POUR FINS DE LA SCA UNIQUEMENT - ATTESTATION DE L'AGENT D'EXÉCUTION

Livré et certifié pour la Société de Crédit Agricole (SCA) – La SCA déclare avoir pris toutes les mesures nécessaires, conformément à la *LPCA*, à ses règlements, à l'Entente de Garantie Anticipée et aux directives de l'administration de la SCA, afin que, dans la mesure du possible, la Demande de PPA présentée par le Producteur (incluant les Producteurs liés) soit exacte et complète avant d'accorder l'Avance susmentionnée.

CE_____ jour _____, 20____. Signature de l'Agent d'Exécution (représentant autorisé) _____.